



## **Je m'installe au Québec**

**Collection « Les guides de la mobilité internationale »**

# Je m'installe au Québec

**Édition 2012**

Ouvrage conçu et réalisé sous la direction de Catherine FOURMOND

**Auteur :**

Jean-René GAUTIER

Suivi éditorial, conception graphique : GERESO Édition

Maquette de couverture : OKAPARKA - Le Mans - France

**© GERESO Édition 2012**

26 rue Xavier Bichat - 72018 Le Mans Cedex 2 - France

Tél. 02 43 23 03 53

Fax 02 43 28 40 67

**[www.gereso.com/edition](http://www.gereso.com/edition)**

**e-mail : [edition@gereso.fr](mailto:edition@gereso.fr)**

Reproduction, traduction, adaptation interdites

Tous droits réservés pour tous pays

Loi du 11 mars 1957

Dépot légal : juin 2012

ISBN : 978-2-35953-105-3

EAN 13 : 9782359531053

ISSN : 2115-8940

GERESO SAS au capital de 160 640 euros - RCS LE MANS B 311 975 577

Siège social : 28 rue xavier Bichat - 72018 Le Mans Cedex 2 - France



**GERESO**  
ÉDITION

## Dans la même collection

- Je m'installe en Chine
- Je m'installe au Maroc
- Je m'installe en Australie
- Je m'installe au Brésil

[www.la-librairie-rh.com](http://www.la-librairie-rh.com)

*la librairie* **RH**  
by GERESO



## Introduction

Vaste province vers laquelle attirent irrésistiblement ses deux pôles Montréal et Québec, cette province du Canada, aux profondes racines françaises, suscite l'étonnement par le dynamisme et la détermination avec lesquels elle souhaite accueillir et intégrer de nouveaux immigrants, notamment venant de France. Elle offre tous les attraits d'un pays à fort développement économique et ses ressources, ses structures administratives, son réseau d'écoles et d'universités, son maillage d'entreprises traditionnelles ou innovantes permettent tous les espoirs pour de jeunes diplômés et la garantie d'une vie professionnelle réussie. À cela s'ajoute une qualité de vie exceptionnelle dans chacune de ses deux métropoles et de ses 17 régions.

Beaucoup a déjà été écrit sur le Québec, notamment sur les aspects touristiques, mais évidemment beaucoup moins sur les différents aspects de l'expatriation. Les sites Internet officiels du Québec sont des mines d'informations dont on ne peut que louer le professionnalisme et la capacité à retenir l'attention des futurs immigrants. Notre rôle n'est pas de réinventer ce que des institutionnels ont su si bien décrire dans leurs domaines respectifs, mais de proposer un guide de lecture ciblé sur toutes les préoccupations d'un expatrié, en quelque sorte, passage obligé de tous ceux qui, seuls ou en famille, ont choisi le Québec comme destination d'installation et de vie, temporaire ou permanente.

Certains pourraient regretter l'ère des coureurs des bois, des chercheurs d'or, de la découverte d'espaces naturels vierges mais les temps ont défilé, les pays se sont densifiés, les règles d'organisation ont imposé progressivement des contraintes que la liberté de découvrir est, au sens des explorateurs du début du XVII<sup>e</sup> siècle, devenue désormais illusoire. Toute expatriation reste néanmoins une expérience de vie à laquelle nous convions tous les jeunes Français. Il nous semble que le Québec, par l'usage de notre langue, l'identité originelle de notre histoire et de nos cultures, est

parmi les destinations les plus enrichissantes et les plus sympathiques. Le Québec offre avec cette identité linguistique, son voisinage avec les États-Unis, une chance de nous enrichir des valeurs entrepreneuriales d'un pays que l'on appelait il y a quelques années le Nouveau Monde, et en même temps l'opportunité de partager avec ce cousin transatlantique nos savoir-faire et nos expériences.

## Chapitre 2

### Les formalités d'immigration et de douane

#### **AVERTISSEMENT**

Les procédures d'immigration au Québec et au Canada forment un ensemble complexe et d'une densité telle qu'il faut consacrer un temps très important à consulter les textes administratifs et institutionnels. Les sites du gouvernement du Québec et des services d'immigration du Canada décrivent par le détail l'ensemble des procédures et constituent une référence incontournable pour la recherche de l'information et l'édition en ligne des formulaires.

Le présent chapitre s'appuie donc aussi fidèlement que possible sur cet ensemble pour essayer de donner une vue synthétique et malgré tout détaillée des procédures. Bien qu'imparfaite, cette présentation ne s'assigne comme objectif que d'éclairer le lecteur encore inexpert dans ce domaine.

#### **L'Initiative Expérience Internationale Canada (IEC)**

Le Canada a négocié avec plusieurs pays des accords facilitant la mobilité des jeunes de 18 à 35 ans et leur accueil dans toutes les provinces du Canada, à titre temporaire.

4 programmes sont concernés par ces accords :

- Jeunes Professionnels : jeunes professionnels qui souhaitent améliorer leurs compétences dans leur domaine professionnel au moyen d'un contrat de travail à durée déterminée ;

- Stage : destiné aux étudiants qui souhaitent effectuer un stage pratique dans le cadre de leurs études ;
- Emploi d'été pour étudiants : concerne les étudiants qui souhaitent obtenir un emploi rémunéré pendant leurs vacances d'été ;
- Vacances-Travail : jeunes professionnels qui désirent vivre une expérience touristique et culturelle au Canada, tout en étant autorisés à travailler pour compléter leurs ressources financières.

Les caractéristiques de ces programmes varient selon les pays.

## **Programme Jeunes Professionnels**

France : France métropolitaine, DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon

Procurez-vous la trousse de demande de participation à l'Initiative Expérience Internationale Canada qui contient les formulaires requis pour votre demande : [www.international.gc.ca/canada-europa/france-youth/jeunes\\_professionnels](http://www.international.gc.ca/canada-europa/france-youth/jeunes_professionnels) et suivez pas à pas le processus de demande.

La durée de l'emploi ne peut excéder 18 mois.

Les dossiers complets doivent être adressés à l'adresse suivante :  
Expérience Internationale Canada (FR-PRO + année)  
Ambassade du Canada en France  
35, avenue Montaigne  
75008 Paris

Suisse : 175 postes ont été ouverts en 2012 dans ce programme.

Voir les conditions sur le site officiel : [www.canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse/experience\\_canada](http://www.canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse/experience_canada)

## **Stage**

Durée maximum : 12 mois (Suisse : 18 mois).

Pour la Suisse (75 postes en 2012), voir les conditions d'admissibilité pour la catégorie « Stage coop international » sur le site : [www.canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse/experience\\_canada](http://www.canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse/experience_canada)



Pour les ressortissants belges résidant en Wallonie ou à Bruxelles : contacter pour les modalités, les programmes Cursus, Curriculum et Contact : BIJ (Bureau International Jeunesse)  
18, rue du Commerce  
1000 Bruxelles  
Tél. : 0800 25 18 0 ou 219 09 06  
Site web : [www.users.skynet.be/bij/oqwbjcontact.htm](http://www.users.skynet.be/bij/oqwbjcontact.htm)

## **Emplois d'été pour étudiants**

Durée 3 mois, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre.

## **Programme Vacances-Travail (PVT)**

C'est le programme le plus convoité. Le contingent (6 750 en 2012) est fixé en automne pour l'année suivante, il est couvert en une dizaine de jours ! Par conséquent, surveillez l'annonce de mise en ligne sur le site de l'ambassade du Canada à Paris à l'automne 2012 et soyez attentif à réunir les pièces et préparer votre dossier pour ne perdre aucun temps dès l'ouverture du programme.

C'est le seul programme EIC ne requérant pas un emploi préalable à la demande.

## ***Conditions pour s'inscrire***

- Âge :
  - Français : être âgé de 18 à 35 ans inclus à la date de réception de la demande,
  - Belge : être âgé de 18 à 30 ans inclus à la date de réception de la demande ;
- Nationalité :
  - être de nationalité française et résidant de France métropolitaine, des DOM ou de Saint-Pierre-et-Miquelon seulement,
  - ou être citoyen belge et être domicilié en Belgique ;
- Votre passeport français/belge doit être valide jusqu'à au moins un jour après la fin de votre séjour au Canada ;
- Pouvoir justifier la possession des ressources financières nécessaires pour couvrir au moins les 3 premiers mois de votre séjour au Canada, à savoir 3 000 \$CAN (environ 2 200 euros) ;

- Disposer **obligatoirement** d'une assurance maladie-hospitalisation-ra-patriement couvrant l'ensemble de votre séjour et être capable de le justifier auprès d'un agent à votre arrivée au Canada (cf. chapitre « La protection sociale au Québec »).

### **Comment procéder**

- Téléchargez la trousse de demande de participation au Programme Vacances- Travail (PVT) sur le site d'Expérience Internationale Canada :
  - pour les Français : [www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/pvt-whp-fr.asp](http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/pvt-whp-fr.asp),
  - pour les Belges : [www.canadainternational.gc.ca/belgium-belgique/youth-jeunesse/index.aspx?lang=fra](http://www.canadainternational.gc.ca/belgium-belgique/youth-jeunesse/index.aspx?lang=fra) ;
- Complétez le formulaire et réunissez les pièces/documents demandés ;
- Retournez le dossier uniquement par courrier à l'ambassade du Canada en France (y compris pour les ressortissants belges) à l'adresse suivante :  
Expérience Internationale Canada (FR-PVT + année)  
Ambassade du Canada en France  
35, avenue Montaigne  
75008 Paris France

Les inscriptions pour 2012 étant closes, l'année la plus proche à considérer est 2013.

### **Constitution du dossier et documents à présenter**

Il est impératif que votre dossier soit complet lors de sa remise au risque de voir votre demande être refusée.

### **Liste des documents et informations à soumettre**

- attestation de téléchargement : lorsque vous faites votre demande de trousse personnalisée, vous recevez un courriel contenant un lien vers cette attestation. Téléchargez et imprimez cette attestation, puis joignez-la en tant que page de couverture de votre dossier ;
- 1 exemplaire du formulaire EIC : enregistrez ce formulaire sur votre ordinateur et remplissez-le à l'écran. Imprimez 1 exemplaire de ce formulaire de 2 pages, puis datez et signez chacun d'entre eux à la main. Votre signature doit correspondre à celle de votre passeport ;
- formulaires de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :
  - formulaire de demande d'un permis de travail (IMM 1295),
  - formulaire d'informations sur la famille (IMM 5645),
- ainsi que tout autre formulaire CIC, selon votre situation ;